



**PRÉSENTATION
DE L'ÉTUDE SUR
LE PANORAMA
ÉCONOMIQUE DES
RIVES DU RHÔNE**

SEPTEMBRE 2023

UNE BOITE A OUTILS POUR CARACTERISER LES MODELES ECONOMIQUES LOCAUX

La métropolisation, qui sous-tend les dynamiques de développement territorial depuis plusieurs décennies, est souvent considérée comme la facette spatiale de la globalisation. En effet, elle résulte d'une hypertrophie des flux de marchandises, de personnes, de revenus, ... qui profite aux plus grandes villes du Monde. Les travaux des chercheurs ont montré, expliqué, analysé en détail ce phénomène. Pour autant, nous avons à présent assez de recul et d'outils d'analyse pour savoir qu'aucun territoire n'est à condamner sur l'autel de la métropolisation. En effet, en parallèle de l'agglomération toujours plus grande de certaines activités (essentiellement les services supérieurs aux entreprises) dans les métropoles, on observe des variations positives et soutenues de l'emploi et des revenus dans de nombreux territoires non métropolitains. Le PIB, mesurant les créations de richesses des entreprises publiques et privés se concentre dans l'espace, pendant que les revenus des ménages circulent. Il s'ensuit une déconnexion des dynamiques de croissance et de développement qu'a très bien analysé Laurent Davezies dans ses travaux (Davezies, 2008).

Le développement économique local ne dépend donc pas exclusivement de la capacité d'un territoire à exporter les biens et services produits localement. Si attirer des entreprises compétitives et exportatrices demeure l'un des piliers des politiques de développement économique local, on sait aujourd'hui que soutenir et révéler les autres potentiels locaux comptent tout autant, voire plus. Il s'agit alors de **favoriser l'essor des activités productives endogènes, spécifiques ; d'attirer des richesses résidentielles et touristiques ; des financements publics, mais aussi de garantir autant que possible la circulation locale de tous ces revenus créés et captés par le territoire**. A ces mécanismes socio-économiques, s'ajoutent les enjeux écologiques des modèles de développement. De nouveaux arbitrages et contraintes apparaissent pour garantir une gestion plus durable des ressources naturelles et foncières.

Pour mettre en perspective et mesurer ces différents processus du développement territorial, nous mobilisons le cadre de « La théorie de la base ». Le principe est simple. Cette théorie indique qu'une économie locale peut se décomposer en deux secteurs :

- Les bases économiques qui permettent de capter des richesses externes ;
- Les secteurs domestiques qui assurent la circulation des richesses en local.



Magali TALANDIER :

Economiste/Economètre de formation, docteur en Urbanisme et Aménagement du Territoire, Magali Talandier est professeure des universités à l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine de l'Université Grenoble Alpes.

Elle est membre sénior de l'Institut Universitaire de France depuis septembre 2022.

Elle préside actuellement le comité scientifique « capitale verte et transition » de la région urbaine grenobloise et dirige plusieurs contrats de recherche au niveau national et local (PIA avec la Caisse des dépôts et consignation, POPSU avec le ministère de la transition écologique, ANCT, Ademe...)

Spécialiste de l'économie des villes et des territoires, ses travaux portent plus largement sur l'analyse des processus de développement territorial. Par ses approches en termes de flux de richesses, Magali Talandier met en évidence l'existence de systèmes territoriaux qui interrogent les logiques de réciprocité entre villes et campagnes. Depuis quelques années, elle approfondit cette lecture systémique des espaces à l'aune des enjeux de résilience et de transition écologique.

Ses connaissances et son expertise ont donné lieu à de nombreuses collaborations avec les collectivités locales, les ministères, le PUCA, la CDC, l'ANCT, la Poste, l'Unesco...

Le calcul des bases économiques a permis de révéler qu'en moyenne dans les aires d'attraction françaises, 40% des revenus que les territoires captent à l'extérieur sont de nature résidentielle et touristique (retraites, dépenses touristiques, salaires des navetteurs). La base productive, exportatrice représente moins d'un quart des bases, soit autant que les revenus de transferts et remboursements de soin de santé. Les 10% restant sont le fait d'une base publique comprenant les traitements des fonctionnaires. Par ailleurs, la propension de ces grandes aires urbaines à retenir les richesses est en moyenne de 0,25. Ce « multiplicateur » indique que pour 100 euros de bases économiques captés, seulement 25 € se transforme en revenus dédiés aux activités locales. Derrière ces moyennes, qui révèlent l'importance des dynamiques non productives, se cachent d'importantes disparités d'un territoire à l'autre.

Le premier volet de cette étude visait à caractériser le fonctionnement économique du SCOT Rives du Rhône en mobilisant ce cadre d'analyse. Comprendre et connaître à la fois la formation des richesses (calcul des bases économiques) et sa circulation au sein des territoires (analyse du multiplicateur), ainsi que les types d'emplois générés par ces flux, permet de mieux saisir les enjeux locaux à des fins d'accompagnement de l'action locale. Ces caractéristiques déterminent les moteurs de développement, mais également les faiblesses ou manques à combler, tout comme les facteurs explicatifs de la plus ou moins grande capacité de résilience du territoire.

Enfin, sur la base des éléments de diagnostic et d'analyse produits, **le deuxième temps de l'étude visait à accompagner les acteurs locaux dans la construction de politiques publiques selon les objectifs et modèles de développement économique que le territoire souhaiterait privilégier.**



Manon LOISEL :

Consultante-chercheuse en politiques publiques territoriales, passionnée par les mutations de l'action locale et des politiques publiques. Elle est diplômée en sciences politiques (IEP de Rennes) et en urbanisme (Institut d'Urbanisme de Paris). Depuis 2012, elle accompagne de nombreux territoires dans l'élaboration de leurs stratégies, notamment à travers des exercices de prospective. Elle a rejoint l'agence Partie Prenante après sept ans passés au sein de la Coopérative Acadie, dont trois en tant que co-gérante. Elle est enseignante à SciencesPo Paris (École Urbaine) et a été maître de Conférences Associée au CNAM (Master Territoires) de 2017 à 2021 (cours de Master sur « La société des mobilités »). Depuis 2020, elle est aussi chroniqueuse régulière pour alternatives Économiques. Elle assure pour l'Ihédate les pilotages et l'animation du cycle thématique sur les mobilités depuis 2019.

SOMMAIRE

Le(s) modèle(s) de développement économique du territoire des Rives du Rhône	5
1. Virage industriel et sobriété foncière	8
2. Virage industriel et vulnérabilité économique	12
3. Virage industriel et accueil de la population	16
4. Virage industriel et acceptabilité	20
5. Virage industriel et gouvernance	24
En conclusion	26



LE(S) MODÈLE(S) DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE DES RIVES DU RHÔNE

LA MÉTHODE UTILISÉE À L'ÉCHELLE DES RIVES DU RHÔNE

Une approche systémique

- Par grandes fonctions (industrielles, de support, présentiel) ;
- Pour croiser les enjeux plutôt que d'en avoir une analyse sectorielle ;
- En mettant l'accent sur les interpellations concernant l'action publique à l'échelle du Scot.

En croisant les méthodes

- Données statistiques traitées par Magali Talandier ;
- Entretiens et revue de presse effectués par Manon Loisel ;
- Un atelier technique et un atelier politique.

LES CONSTATS ISSUS DE L'ÉTUDE QUANTITATIVE

Le profil « industrialo-résidentiel » du territoire est un atout, mais qui peut aussi générer des tensions (acceptabilité des activités industrielle de plus en plus difficile ;

- Problématique de l'accès à l'emploi féminin ;
- Impacts environnementaux ;
- Beaucoup d'emplois intérim ...).

Ce profil reste une spécificité peu commune en France, avec – en plus – la proximité des axes de communication, le potentiel du fluvial, et le voisinage d'une métropole hyper-dynamique.

Le tourisme peut très certainement être un peu plus développé, à l'échelle là-encore du SMRR, pour venir apporter des richesses externes et soutenir le commerce local.

Une agriculture qualitative, qui se maintient dans un contexte néanmoins de plus en plus difficile (CC, concurrence, vieillissement de la PA...).

Un modèle de développement économique exigeant et à 360 degrés :

- Prendre le tournant des nouvelles dynamiques industrielles qui émergent ;
- Accompagner la formation pour fournir la main d'œuvre nécessaire à ce re-déploiement de l'industrie (jeunes « qui restent » ; les femmes) ;
- Maintenir l'accompagnement et l'essor de l'économie de proximité (seul secteur ayant assuré la résilience après 2008, accueil des nouvelles populations) ;
- Se positionner sur les activités de l'EMO (proxy métropole de Lyon, ...) ;
- Les impacts des chocs à venir sur ces dynamiques (énergie et mobilité / industrie et décarbonation / agriculture et eau / résidentiel et foncier etc.).

LES CONSTATS ISSUS DE L'ÉTUDE QUANTITATIVE

Rentrer par les enjeux industriels pour questionner toutes les mutations du territoire

- Le volet économique du Scot ne se résume pas à la question industrielle, il intègre évidemment les enjeux agricoles, touristiques, commerciaux, de services...
- Mais la question la plus prégnante pour le territoire « ici et maintenant », autour des Rives du Rhône en 2023, c'est celle du virage industriel, c'est-à-dire de l'amplification de la dynamique industrielle, en cours et à venir ;
- Une accélération qui va avoir des impacts sur tout le territoire (même les EPCI les moins industriels) et tous les autres secteurs économiques (agricole, touristique, logistique, de services...).

CINQ DÉFIS À INTÉGRER POUR ABORDER AU MIEUX LE VIRAGE INDUSTRIEL

1/ Virage industriel et sobriété foncière

Comment concilier croissance et sobriété dans l'usage des ressources ?

2/ Virage industriel et vulnérabilité économique

Quels mécanismes assurantiels adopter ?

3/ Virage industriel et accueil de la population

Comment augmenter les services ?

4/ Virage industriel et acceptabilité

Comment gérer la conflictualité que génère certains projets ?

5/ Virage industriel et gouvernance

Quelles sont les alliances à renforcer ?

PARTIE

1



VIRAGE INDUSTRIEL ET SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

Comment concilier croissance et sobriété dans l'usage des ressources ?

Face aux difficultés d'ouvrir de nouvelles zones, de se confronter à l'enjeu des compensations, doit-on mettre la contrainte plutôt sur le productif ou plutôt sur le résidentiel ? Avec quelles implications ?

LES PRINCIPAUX CONSTATS DE L'ÉTUDE

L'accélération industrielle se double d'une accélération résidentielle

Après plusieurs années de déclin, l'emploi exportateur a augmenté de +4,1% entre 2016 et 2019. On constate une montée en puissance des activités industrielles, en appui sur des secteurs différenciés, de petites industries très spécialisées (déclin de l'automobile mais maintien de la chimie, de l'IAA, de la santé, d'équipements de protection, d'articles divers).

Un taux de croissance de la population supérieur à la moyenne régionale avec +1700 habitants par an répartis à égalité entre solde naturel et solde migratoire, avec sur-représentation des familles avec enfants et retraités.

Le nombre d'emploi par actif diminue de façon continue. 80 emplois pour 100 actifs, un taux qui était de 90% en 1999.

Le ZAN comme contrainte de plus pour les acteurs économiques

- De nombreuses entreprises en croissance qui ont des projets d'extension (IVECO, Aixam, As Maroquinerie, MP Hygiène, Guillin, Concept Fruits...);
- Un impératif de préservation et d'accompagnement de la dynamique agricole auquel le ZAN peut utilement contribuer;
- Des acteurs privés qui appréhendent des concurrences entre projets résidentiels et projets économiques dans les futurs travaux de planification.

Activités agricoles et industrielles



Evulgo - zone de Salaise



Champs agricoles

COMMENT CONCILIER CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ? LES RETOURS EN ATELIERS

Des débats sur les marges de manœuvre foncières du territoire

- Atelier technique : « On n'a plus de marges de manœuvre foncières, donc on ne se sent pas en concurrence avec les territoires voisins sur l'accueil de nouvelles activités. »
- Atelier politique : « Nous avons encore des possibilités de développement. Le SRADDET parle de 900 hectares de développement potentiel. L'enjeu c'est d'arriver à lever toutes les contraintes réglementaires, juridiques et techniques pour y réussir à le faire sortir. »

La recherche d'un équilibre emploi / habitat

- Atelier politique :
 - La recherche du 1 pour 1 et de l'équilibre emploi / habitat (qui suppose une légère priorité pour les projets productifs car aujourd'hui on est à 0,8 emplois pour 1 habitant) ;
 - La possibilité d'aller plus loin sur les logiques de coopération à l'échelle du Scot, dans la poursuite de la dynamique enclenchée par la conférence économique.

La nécessité d'un changement de logiciel d'aménagement

- Atelier politique : la nécessité d'une forte maîtrise publique pour pouvoir accueillir les entreprises à des coûts raisonnables, sans leur imputer les effets de toutes les réglementations.
- Atelier technique : la nécessité de trouver des méthodes pour passer d'une croissance extensive à une croissance qualitative, notamment en avançant sur deux axes :
 - La recherche de solutions pour la mobiliser la vacance des centres-villes pour l'accueil des nouveaux actifs (en lien avec les industries fortement pourvoyeuses de nouveaux emplois) ;
 - Un questionnement collectif sur la pertinence de transformer des zones commerciales en zones mixtes.

[PISTE D'INSPIRATION : LA DÉMARCHE «TERRITOIRE PILOTE DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

Concrètement

Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, les signataires d'une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) peuvent être accompagnés pour trouver des solutions pour mettre en œuvre la sobriété foncière. En 2020, 7 territoires pilotes ont été accompagnés.

Depuis 2021, un Cercle des pionniers de la sobriété foncière a été créé. Il réunit 25 territoires engagés dans la démarche. C'est un lieu de partage des bonnes pratiques et d'outils sur la sobriété foncière.

La valeur ajoutée de la démarche

- Faciliter l'accès aux outils techniques et financiers dédiés au recyclage urbain de l'État et des partenaires Action cœur de ville mobilisables :
 - Le fonds friche du plan de relance ;
 - Le fonds d'aide à la dépollution des friches de l'ADEME ;
 - La Banque des Territoires (dispositif S'Green...);
 - La bonification des aides d'Action Logement aux territoires pilotes ;

Mobiliser des opérateurs locaux :

- Les architectes et paysagistes de l'État ; les CAUE ; les Agences d'Urbanisme ; les EPF ; les SPL et SEM d'aménagement ;
- La possibilité de participer à un réseau national d'échanges sur les questions de sobriété foncière.

PARTIE 2



VIRAGE INDUSTRIEL ET VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE

Quels mécanismes assurantiels adopter ?

Même avec l'histoire industrielle longue du territoire, il est possible que le virage industriel rende la base économique plus vulnérable à des évolutions géo-politiques-économiques macro qui vous dépassent.

Quels mécanismes assurantiels on adopte ?

Doit-on soutenir d'autres secteurs pour assurer l'équilibre industrialo-résidentiel ?

LES PRINCIPAUX CONSTATS DE L'ÉTUDE

Un territoire industriel est un territoire plus exposé à la concurrence

- Le territoire a la chance de s'appuyer sur une diversité de secteurs industriels importante avec des bonnes complémentarités (textile/luxe, automobile, chimie, ameublement, santé...);
- Les secteurs industriels sont davantage soumis à concurrence internationale que les autres, avec une exposition importante au moment des crises. Importance de l'emploi intérimaire comme variable d'ajustement;
- Le territoire a mis onze ans pour se « remettre » de la crise de 2008 (retour au niveau d'emploi d'avant la crise).

Le profil industriel s'oppose-t-il au développement d'autres activités ?

Certains acteurs du tourisme regrettent que le profil industriel du territoire freine le développement de certaines activités : « A Annonay les restaurateurs travaillent bien le midi ils n'ont pas intérêt à ouvrir le soir et le week-end. Pendant longtemps lorsqu'IvecoBus fermait au mois d'août la ville s'arrêtait... il ne reste plus rien pour les touristes ! » (OT Ardèche Grand Air)

Certaines activités de support sont dépendantes de l'activité industrielle et donc elles-mêmes exposées : ex. de ViaLogistique qui a fermé après Tetra Medical

Contraste entre le profil industriel du territoire et le profil paysager



Port et base de loisirs SYRIPEL



Zone d'activités économiques

QUELS MÉCANISMES ASSURANTIELS ADOPTER ? LES RETOURS EN ATELIERS

Des débats sur l'intérêt à accorder aux fonctions supports

- Atelier technique : le fait que le territoire soit sous-doté en services aux entreprises et fonctions supports (logistique, nettoyage industriel, petit BTP, BET technique, ...) n'est pas vu comme problématique. On l'explique par le fait que certaines fonctions sont internalisées dans les entreprises industrielles et d'autres très présentes dans les métropoles voisines.
- Atelier politique : il faut tout de même porter attention aux choix stratégiques de la métropole de Lyon pour ne pas subir des effets de reports de certaines activités et pour se positionner sur les activités les plus intéressantes pour le développement du territoire.

La nécessité de soutenir le développement de certaines activités

- Atelier politique et technique : travailler les liens entre tourisme et industrie, moins sur la construction d'offres de destination que sur la mobilisation des clientèles potentielles (ex. le CE de Michelin et le Parc du Pilat Rhodanien) et avancer sur la construction de circuits touristiques pour épaissir la durée des séjours ;
- Atelier politique et technique : avancer sur les enjeux de formation, en partenariat avec les structures existantes, en se focalisant sur les besoins du territoires (restauration, hébergement, soudure et maintenance...).

Lien entre les activités industrielles et touristiques



Zone logistique ex-Norbert Dentressangle



Parc du Pilat Rhodanien

PISTE D'INSPIRATION : LA STRATÉGIE AUTOUR DE LA CHAUSSURE CONSTRUITE À ROMANS

Concrètement

En 2006, fermeture des entreprises Charles Jourdan et Kélian, dernier fabricant de chaussures à Romans. Dès 2007, un Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) a été créé (c'est le premier en France). En 2008, en rachetant une ligne de production à l'entreprise Jourdan, Archer, pilier local de l'économie sociale, créé Made in Romans et relance la production de chaussures. Aujourd'hui, fédérées dans la Cité du Cuir et de la Chaussure, une quinzaine de marques fabriquent sur place et emploient près de 100 salariés.

La valeur ajoutée de la démarche

- Projet emblématique, levier pour le développement et le financement d'autres projets (PIA Start-up de territoires) ;
- Coopération des acteurs de l'ESS et du tissu entrepreneurial « classique » ;
- Identité territoriale renforcée ;
- Projet de « cité productive » à l'échelle de la ville moyenne.

Mobiliser des opérateurs locaux :

Décloisonner les mondes : ESS / Acteurs économiques / Acteurs publics / Citoyens sont embarqués dans le processus.

La façade de l'ancienne usine Jourdan à Romans-sur-Isère



© Radio France - Stéphane Milhomme

Source : <https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/romans-sur-isere-1083-choisi-pour-s-installer-sur-le-site-de-l-ancienne-usine-jourdan-1475779146>

PARTIE 3



VIRAGE INDUSTRIEL ET ACCUEIL DE LA POPULATION

Comment augmenter l'offre d'accueil et les services à la population ?

Le virage industriel suppose une augmentation des dépenses de fonctionnement (notamment autour des services à la population). Sommes-nous prêts à investir et à financer le fonctionnement de ces équipements ?

LES PRINCIPAUX CONSTATS DE L'ÉTUDE

Tensions sur la main d'œuvre et attractivité du territoire

- Des entreprises industrielles qui se confrontent à des difficultés de recrutement, malgré des efforts réalisés sur les conditions de travail (augmentation des salaires, flexibilité des horaires, recrutement en CDI de personnes sans diplômes formées sur place, ...). Chamatex, Frappa, Daher...
- Certaines attendent que le territoire valorise davantage ses atouts « On arrive parfois à attirer un trentenaire qui vit en agglomération et veut se mettre au vert. Mais notre challenge est de communiquer sur la région et de dire qu'on est dans un coin agréable, il y a des activités sympathiques, on y mange bien ! ». Daher vannes

Les fonctions de services à la population et d'accueil sont en tension

- Problématique d'hébergement des saisonniers ou des prestataires ponctuels, en matière agricole, pour les prestataires de la centrale, pour les prestataires de la pétrochimie...
- Problématique de l'accès aux soins et à la petite enfance qui pèse sur l'attractivité du territoire (cf. entretien centrale nucléaire) ;
- Qui a des impacts sur l'emploi féminin : temps partiels, contrats courts, intérim et un taux de chômage féminin supérieur à la moyenne régionale (taux de chômage masculin est inférieur à la moyenne).



Usine Chamatex à Ardoix en Ardèche

source : <https://www.lesechos.fr/pme-regions/auvergne-rhone-alpes/sport-chamatex-fait-le-pari-du-made-in-france-avec-salomon-millet-et-babolat-1252326>



Groupe Rivoire

source : https://www.google.com/search?q=Groupe+Rivoire%2C+entreprise+en+photo&tbm=isch&ved=2ahUKewisnbS0lvCBAXUFU6QEHVqfDGQQ2-cCegQIABAA&og=Gr oupe+Rivoire%2C+entreprise+en+photo&gs_

COMMENT AUGMENTER L'OFFRE D'ACCUEIL ET DE SERVICES À LA POPULATION ? RETOURS EN ATELIERS

Valoriser davantage toutes les ressources du territoire, à grande échelle

- Atelier politique : la perspective d'un guide du nouvel arrivant à l'échelle du grand territoire, pour faire prendre conscience aux actifs de la palette des possibilités d'accueil à l'échelle des Rives du Rhône ;
- Atelier politique : mobiliser davantage les solutions d'hébergement existantes (CFA, dortoirs, internat, ...) pour soulager les campings, éviter les squats et les problèmes de salubrité.

Mettre les acteurs industriels en situation de participer à l'augmentation de l'offre

- Atelier technique : des tensions sur les crèches, notamment parce que dans certains territoires le format « assistantes maternelles » ne correspond plus aux besoins. Comment diversifier les offres d'accueil, sans faire tout peser sur l'acteur public ? Comment mettre davantage les acteurs privés à contribution ?
- Atelier technique : comment faire en sorte que l'offre de soin présente sur certains sites industriels puisse être mise à disposition du territoire pour augmenter le nombre de généralistes ?
- Atelier technique : travailler sur des solutions de mobilités permettant de partir des besoins des salariés des industries (ex. Klaxit à l'échelle du grand territoire).

PISTE D'INSPIRATION : LA CONSTRUCTION D'OFFRES DE COVOITURAGE EN APPUI SUR LES COMMUNAUTÉS D'ENTREPRISES

Concrètement

A l'heure où l'augmentation des prix du carburant pèse de plus en plus sur le budget des ménages, il est difficile pour les territoires faiblement pourvus en transport en commun de pouvoir aider les actifs à se déplacer sans trop dépenser.

Si pendant longtemps le covoiturage domicile-travail n'avait pas le vent en poupe (car jugé peu rémunérateur pour les conducteurs), désormais des acteurs (comme Klaxit, leader dans le domaine) nouent des partenariats avec des entreprises, qui proposent le service de covoiturage à leurs collaborateurs, et des collectivités territoriales, qui subventionnent les trajets effectués en covoiturage. Les voyages sont offerts aux passagers mais la collectivité rétribue le conducteur (qui touche de 1,50 à 4 euros par passager). Sur les 700 sites représentant désormais plus de 300 entreprises avec lesquelles Klaxit a signé un accord, 80% des inscrits trouvent des covoitureurs pour leurs trajets à leurs horaires.

La valeur ajoutée du dispositif

- Transformer les pratiques : un taux de transformation deux à trois fois supérieur dans des communautés d'entreprises qu'avec le grand public ;
- Augmenter l'offre sur de la haute fréquence avec conducteurs réguliers ;
- Mettre en synergie les acteurs : plus le territoire dispose de grandes entreprises (qui produisent des flux importants de salariés) et plus le recours à ce type de plateformes est pertinent.

Source; les Echos, Klaxit

PARTIE 4



VIRAGE INDUSTRIEL ET ACCEPTABILITÉ

Comment gérer la conflictualité que génère certains projets ?

Sommes-nous prêts à porter ces nouveaux projets auprès des habitants, notamment en montrant que c'est la condition de la viabilité économique du territoire ? Quitte à porter un mandat plus conflictuel ?

LES PRINCIPAUX CONSTATS DE L'ÉTUDE

La vocation industrielle se heurte à la vocation résidentielle :

- La multiplication des recours sur des grands projets (Inspira, projets de méthaniseurs, usine de Paracétamol de Roussillon...);
- Des mobilisations qui réunissent des nouveaux habitants avec nouvelles attentes (néo-ruraux) mais aussi des anciens salariés de l'industrie.

Plusieurs sujets de craintes émergent :

- La santé environnementale : autour des nuisances, des pollutions olfactives, des fumées, ... (ex. Tetra Medical et les potentielles expositions à l'oxyde d'éthylène) ;
- L'accès à des ressources en tension : autour de la ressource en eau (Inspira), de l'accès au foncier...



Inspira, projet de méthaniseurs

L'implantation se situerait au nord de l'entreprise Delmonico Dorel, à l'entrée de Sablons. (Photo Le DL/G.A.)

source : <https://www.ledauphine.com/isere-nord/2018/05/12/sablons-inspira-bientot-une-usine-de-methanisation>



Usine de paracétamol de Roussillon

source : <https://www.ledauphine.com/economie/2023/10/05/isere-usine-de-production-de-paracetamol-a-roussillon-le-chantier-avance>

LES PRINCIPAUX CONSTATS DE L'ÉTUDE

L'importance de la pédagogie

- Atelier politique : beaucoup d'idées reçues ; « un classement SEVESO c'est un signe de protection pas de danger ! Le vrai risque ce sont les zones qui ne sont pas classées et qui devraient l'être. » ;
- Atelier technique : le besoin de communiquer collectivement de manière positive sur l'industrie, notamment en montrant tout ce qu'elle finance concrètement sur le territoire ;
- Atelier politique : importance du rôle des élus pour écouter et entendre toutes les parties prenantes (ex. de la démarche Plan Local de Conservation auquel participe EBER en partenariat avec la SAFER, la LPO, ...);
- Atelier politique : l'option de mobiliser une agence de communication spécialisée dans le langage industriel pour aider les élus à mieux en parler.

La nécessité de mobiliser davantage les acteurs économiques dans la concertation

- Atelier politique : la nécessité d'être proactif, sur le modèle de la journée développement durable d'OSIRIS avec tous les acteurs industriels ; la nécessité de coordonner les démarches de concertation menées tous les acteurs.

PISTE D'INSPIRATION : UN INSTITUT ÉCO-CITOYEN POUR ABORDER LES ENJEUX DE POLLUTION À FOS-SUR-MER

Concrètement

Implanté au cœur de la zone industrialo-portuaire de Fos en 2010, l'Institut Ecocitoyen est un centre d'étude de l'environnement et de l'effet des pollutions sur la santé, visant à mieux connaître les risques liés aux activités humaines, notamment industrielles et logistiques.

A partir d'une démarche impliquant citoyens et scientifiques, intégrant l'ensemble des milieux naturels et la santé humaine, les travaux de l'Institut s'adressent aux acteurs du territoire en vue de la réduction des émissions polluantes, de l'adaptation des suivis environnementaux aux polluants spécifiques, et de la réhabilitation des sites contaminés.

L'Institut assure ainsi un rôle de soutien à la décision, qui s'inscrit au sein d'un territoire en constante mutation. L'IECP conduit une expertise scientifique pour mieux connaître la relation entre l'humain et son environnement, en se fondant, grâce à une approche participative, sur l'une de ses composantes structurelles : son identité citoyenne.

Partenaires et financeurs : la Métropole Aix-Marseille Provence, la ville de Fos-sur-Mer, l'Université AMP et le programme REPERE du Ministère de la Transition Ecologique.

La valeur ajoutée du dispositif

- Informer et alimenter les débats autour des territoires exposés à des pollutions spécifiques ;
- Impliquer les citoyens au processus d'identification des problèmes de pollution, d'élaboration des protocoles et de mise en œuvre des études ;
- Développer la connaissance sur les polluants et leurs effets sur les milieux et la santé : réactivité, transferts et toxicité des polluants.



La zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer

Source : <https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/shipping/26639-fos-espere-quechen-un-investissement-chinois-de-200-millions>

PISTE D'INSPIRATION : LA CONFÉRENCE RIVERAINE AUTOUR DES RISQUES INDUSTRIELS PRÈS DE ROUEN

Concrètement

Depuis 2007, la ville de Feyzin (près de Rouen) expérimente un dispositif original : la conférence riveraine. En réaction aux nuisances émises par la plateforme de raffinage Total, qui génèrent des débats dans la population. Lors de la mise en discussion du PPRT (Plan de prévention des risques technologiques), suite à la Loi Bachelot de 2003, les élus ont réfléchi à la création d'un espace dédié autour du risque technologique. Accompagnés par des sociologues et en lien avec des représentants de Total, les élus ont organisé des rencontres pour « recruter » des habitants intéressés pour travailler dans cette instance. La conférence s'articule autour de 3 collèges : habitants, acteurs industriels et élus. La conférence riveraine a la particularité d'avoir un « non-statut », c'est-à-dire qu'elle n'a pas de statut associatif. Un vrai choix délibéré pour éviter toute prise de pouvoir au sein de l'instance. La conférence est dotée d'une charte de fonctionnement, avec des mandats renouvelés tous les 3 ans. C'est une personne extérieure qui anime, pour garantir neutralité et bienveillance. Le budget est réparti à 50% entre la ville et les industriels et est adopté annuellement par la conférence riveraine.

La valeur ajoutée du dispositif

- Rassembler les acteurs autour d'une même table ;
- Aborder tous les enjeux, même quand ils peuvent paraître contradictoires (développement économique et maîtrise des risques...);
- Produire un dialogue dans le temps long.

Source : Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle

PARTIE

5



VIRAGE INDUSTRIEL ET GOUVERNANCE

Quelles sont les alliances à renforcer ?

Si chaque EPCI est compétent en termes de développement économique et se doit de garder ses propres spécificités, sommes-nous prêts à plus travailler ensemble en développant des scènes d'échange, des coopérations, les mutualisations et à parler d'une seule voie sur des points ou aspects spécifiques pour peser plus face aux autres territoires ? »

LES PRINCIPAUX CONSTATS DE L'ÉTUDE

Le virage industriel pourrait mettre les territoires en concurrence

Un rebond industriel à l'ombre des métropoles ?

70% des emplois créés dans l'industrie depuis le rebond industriel de 2016 en France, l'a été dans une aire d'attraction des métropoles.

Au sein de ces aires Insee, qui sont très larges, les plus fortes progressions sont constatées dans les périphéries rurales (2ème ou 3ème couronne), mais aussi dans les villes petites et moyennes, qui restent à proximité d'une métropole et de ses atouts (positionnement donc stratégique du Scot).

En dehors des aires d'attraction métropolitaines, ce sont les villes de taille moyenne qui contribuent le plus fortement à cette reprise industrielle (10% des emplois créés).

Des complémentarités à mieux valoriser :

L'analyse sectorielle de ces dynamiques industrielles, montre les complémentarités qui se jouent entre les territoires ruraux et les villes de différentes tailles. On ne re-développe pas le même type d'industrie selon les espaces. Ces éléments soulignent l'importance des coopérations interterritoriales.

Chiffres et analyse détaillés à retrouver ici :

Réindustrialiser les territoires, la revanche des villes petites et moyennes ? (openedition.org)

QUELLES SONT LES ALLIANCES À RENFORCER ? LES RETOURS EN ATELIERS

Renforcer les alliances « au-dedans » avant de coopérer davantage avec le « dehors »

Entre les acteurs publics

- Ateliers politique et technique : la conférence économique comme premier grand pas pour plus de partage, notamment autour des enjeux fonciers ;
- Atelier technique : une candidature commune pour Territoire d'Industrie, pour mettre en cohérence le périmètre ;
- Atelier politique : une ingénierie commune pour mettre en commun le repérage des appels à projets, appels à manifestation d'intérêt ou les fonds européens et mutualiser les moyens pour y répondre, permettrait de soulager l'ingénierie de chaque EPCI qui croûle sous les dossiers ;
- Atelier politique : avec les voisins, enjeu de parvenir à exister dans les scènes de discussion collective, et notamment dans l'Axe Rhône.

Avec les acteurs privés

- Atelier technique : avancer sur les enjeux d'écologie industrielle sur le modèle des réflexions lancées par Porte Drôme Ardèche, en associant étroitement les entreprises et les partenaires CIRIDD / ADEME.



**EN CONCLUSION : UN
TERRITOIRE DÉJÀ
INDUSTRIEL AU DÉFI
DE LA DYNAMIQUE
D'INDUSTRIALISATION**

LES DÉFIS DU VIRAGE INDUSTRIEL

Virage industriel et sobriété foncière

La dynamique industrielle suppose d'être vigilants sur l'utilisation des ressources du territoire : l'eau, le sol, l'énergie (et les ressources publiques).

Virage industriel et vulnérabilité économique

La nécessité de mieux croiser la stratégie industrielle et les enjeux de tourisme et de formation.

Virage industriel et accueil de la population

Une des conditions du maintien / de la croissance de l'activité industrielle est la capacité d'accueil du territoire : offre scolaire et périscolaire, de loisir, d'hébergement, de soin...

Virage industriel et acceptabilité

La stratégie économique doit permettre aux acteurs économiques et aux habitants du territoire de se rencontrer et d'échanger en continu pour sortir du face-à-face.

Virage industriel et gouvernance

La nécessité de mutualiser davantage les ressources techniques pour se positionner sur les multiples appels à projets et exister dans l'axe Rhône.





**Rives
du Rhône**

SYNDICAT MIXTE DES RIVES DU RHÔNE

Espace Saint-Germain, bâtiment Ellipse
30, Avenue Général Leclerc
38200 VIENNE

T. 04 74 48 64 71 / contact@scot-rivesdurhone.com

scot-rivesdurhone.com